Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Service de l'Environnement

RAPPORT DE RESTAURATION D'UN ANCIEN PLAN D'ASPHALTE, DÉCHETS DANGEREUX

Municipalité Saint-Modeste
Division de recensement de Rivière-du-Loup

CANQ
TR
PT
PL
144

Septembre 1995

RAPPORT DE RESTAURATION D'UN ANCIEN PLAN D'ASPHALTE, DÉCHETS DANGEREUX

Municipalité Saint-Modeste
Division de recensement de Rivière-du-Loup

Septembre 1995

559668

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
DIRECTION DE L'OBSERVATOIRE EN TRANSPORT
SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA DOCUMENTATION
700, Boul. René-Lévesque Est, 21e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

PROGRAMME DE RESTAURATION D'UN ANCIEN PLAN D'ASPHALTE, DÉCHETS DANGEREUX

Municipalité Saint-Modeste
Division de recensement de Rivière-du-Loup

Septembre 1995

CANQ
TR
P7
PL
144

Numéro d'édition du Service de l'environnement 478

Cette étude a été réalisée par le personnel du Service de l'environnement du ministère du Transports du Québec, sous la responsabilité de madame Louise Maurice.

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Traian Constantin	Biologiste Chargé de projet Service de l'environnement
Collaboration :	
Sylvain Allard	Ingénieur Chargé de projet Direction du Bas Saint-Laurent—Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
Jacques Morency	Contremaître Direction du Bas Saint-Laurent—Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
Rodrigue Arsenault	Technicien Centre de service Saint-Georges-de-Cacouna
Personnel ouvrier	Centre de service Saint-Georges-de-Cacouna
Ginette Sarrasin	Agente de secrétariat Édition du texte Service de l'environnement

TABLE DES MATIÈRES

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Liste des figures vi

Liste des tableaux vi

Liste des annexes vii

1.0 Introduction 1

2.0 Descriptions des travaux 2

3.0 Déchets solides 5

4.0 Déchets dangereux 7

5.0 Sol excavé 9

6.0 Conclusion 15

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Localisation de l'excavation

Figure 2 Localisation de la mise en réserve

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Résultats des analyses effectuées sur le déchet de liant de bitume

Tableau 2 Résultats des analyses effectuées sur le déchet de résidu de peinture

Tableau 3 Résultats des analyses effectuées sur les échantillons de sols

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 Résultats d'analyses chimiques du déchet de liant de bitume

Annexe 2 Résultats d'analyses chimiques des déchets de résidus de peinture

Annexe 3 Manifeste de circulation de déchets dangereux

Annexe 4 Résultats d'analyses chimiques des sols

Annexe 5 Bon de déchargement au site d'enfouissement sanitaire

Annexe 6 Relevés photographiques

INTRODUCTION

En novembre 1994, nous présentions un premier rapport au ministère de l'Environnement et de la Faune, soumettant un programme de restauration pour le site de Saint-Modeste, division de recensement de Rivière-du-Loup.

Ce présent rapport vous fais part du déroulement des travaux d'opérations ainsi que du mode de gestion des sols contaminés. Les travaux de décontamination ont été réalisés en étroite collaboration avec la Direction du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, le Centre de service Saint-Georges-de-Cacouna et le Service de l'environnement.

Il est à noter que ces travaux ont été effectués l'hiver dernier, cette période étant préférable au printemps qui aurait pu nous obliger à gérer l'eau durant les opérations de restauration.

De plus, l'absence de chantier routier durant la période hivernale, permet également une plus grande disponibilité des ressources humaines du ministère des Transports du Québec pour réaliser en régie les travaux et minimiser les coûts.

2.0 DESCRIPTION DES TRAVAUX

En premier lieu, toute l'aire d'entreposage a été déneigée par l'équipement du ministère les 13 et 14 février 1995. Les travaux d'excavation sur le chantier ont suivi les 15, 16 et 17 février 1995. Une pelle hydraulique sur chenille Caterpillar EL-200B a été utilisée pour excaver le site (voir figure 1), un tracteur industriel avec chargeuse triait le sol à traiter sur le haut du talus d'excavation. Des ouvriers du MTQ avec l'aide de pelles et manuellement sélectionnaient à partir du sol les matériaux selon leur nature pour les diriger vers un site d'entreposage temporaire, soit : un conteneur d'une capacité de 40 mètres cubes pour les déchets solides comme le béton, le fer et le bois; un conteneur d'une capacité de 15 mètres cubes pour les barils contaminés par les résidus de peinture et la terre contaminée par la peinture; un conteneur de 15 mètres cubes pour les barils et le sol contaminés par le liant à bitume. Une fois libéré de ses déchets, le sol excavé était chargé dans un camion à benne basculante et transporté pour être déversé sur une toile imperméable pour une mise en réserve sur le site au sud de l'excavation (voir figure 2).

Figure 1

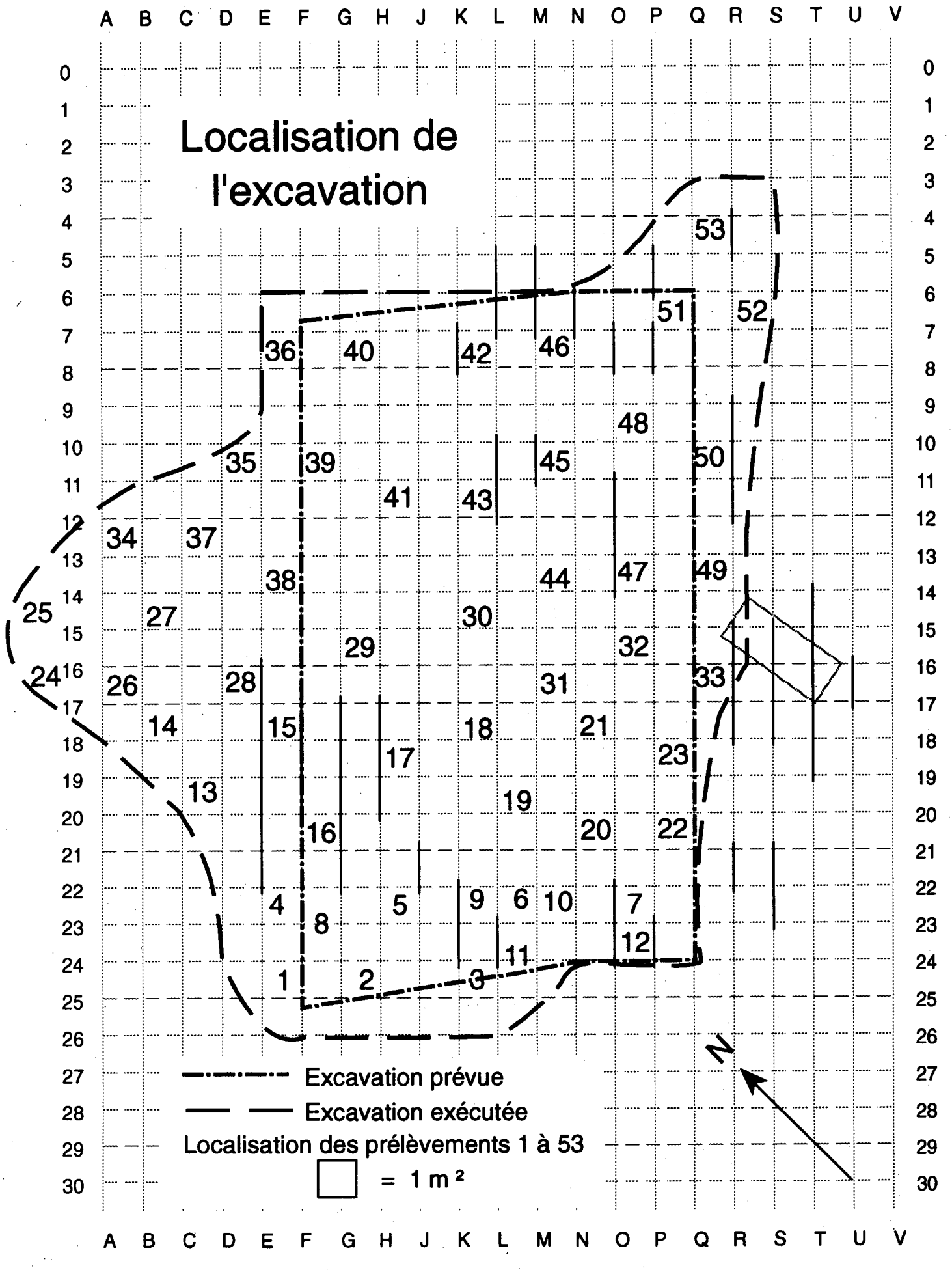
Localisation de l'excavation
A B C D E F G H J K L M N O P Q R S T U V
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53
Excavation prévue
Excavation exécutée
Localisation des prélèvements 1 à 53
= 1 m²
N

Figure 2

Localisation de mise en réserve

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23

24 25 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45

47 49 50 51 52 53 46

1 27

26 28

48

3.0 DÉCHETS SOLIDES

Les résidus de déchets à l'état solide ont été éliminés au site d'enfouissement sanitaire de Saint-Georges-de-Cacouna. Il s'agissait principalement de morceaux de béton provenant de la démolition de ponceaux, de bois rond de glissière de sécurité, de la ferraille de poteaux de signalisation, de morceaux de clôture et de barils vides. Un volume total de 120 mètres cubes de déchets par conteneur d'une capacité de 40 mètres cubes ont ainsi été traités, le 15 et 16 février 1995 (voir Annexe 6).

Les résidus de liant de bitume ont été temporairement entreposés pendant les travaux d'excavation, dans un conteneur d'une capacité de 15 mètres cubes avec une ouverture sur le haut recouvert d'une bâche. On a ainsi réuni environ 8 barils souillés par du liant de bitume.

Avant le début des travaux sur le chantier, nous avions procédé à un échantillonnage du liant de bitume et analysé les paramètres suivants : arsenic, cadmium, chrome, cuivre, nickel, plomb, sélénium, zinc, huiles et graisses minérales totales ainsi que les hydrocarbures halogénés totaux. Toutes les concentrations des paramètres retenus étaient sous le niveau de la norme de l'Annexe III du Règlement sur les déchets dangereux (voir tableau 1). Les résultats des analyses chimiques sont présentés à l'annexe I. Ainsi, avec l'accord du MEF et comme c'est l'usage préconisé par le MTQ, nous avons disposé de ces rebuts avec les autres déchets solides récupérés sur le chantier et les avons acheminés au site d'enfouissement sanitaire de Saint-Georges-de-Cacouna. Nous estimons à 3 mètres cubes le volume de baril et de terre souillée par le liant de bitume, ils sont comptabilisés dans le volume total de 120 mètres cubes de déchets solides à avoir été traités.

TABLEAU 1 : Résultats des analyses effectuées sur le déchet de liant de bitume

Contaminant	Norme** (mg/l)*	Échantillon 94-12-06 Résultats (mg/l)*	Échantillon 94-12-19 Résultats (mg/l)*
Métaux lourds			
Arsenic	5,0	0,017	0,005
Cadmium	2,0	<0,01	<0,01
Chrome	5,0	0,01	0,01
Cuivre	10,0	0,37	0,04
Nickel	10,0	0,02	0,02
Plomb	5,0	<0,1	0,1
Sélénium	1,0	0,001	0,001
Zinc	—	2,0	—
Huiles et graisses minérales totales	30	—	<1
Hydrocarbures Halogénés totaux***	1,0	—	N.D.

* milligramme (mg) de contaminant par litre (1) de lixivat du déchet

** annexe III du Règlement sur les déchets dangereux [Q.2,r.3.01]

*** les résultats d'analyses spécifiques à chacun des hydrocarbures halogène sont présentés à l'annexe I

N.D. Non détecté

4.0 DÉCHETS DANGEREUX

Durant les travaux d'excavation, nous avons découvert environ 15 barils qui avaient contenu de la peinture à signalisation routière jaune et blanche. La majorité des barils n'étaient que recouverts d'une mince couche de peinture mais deux barils contenaient une croûte d'environ 5,0 cm d'épaisseur dans le fond. Nous avons pris un grand soin de récupérer tout le sol qui présentait visuellement des traces de souillures par les résidus de peinture et pour ce faire, des pelles manuelles ont été utilisées pour sélectionner ce sol dans le godet de la pelle hydraulique.

Tous ces rebuts ont été entreposés temporairement dans un deuxième conteneur en métal d'une capacité de 15 mètres cubes recouvert d'une bâche, le premier conteneur ayant été utilisé pour remiser temporairement les barils de liant de bitume. Un échantillon du résidu pur de la peinture a été analysé et les résultats (voir l'annexe 2) comparés aux normes de l'annexe III du Règlement sur les déchets dangereux (voir tableau 2).

TABLEAU 2 : Résultats des analyses effectuées sur le déchet de résidu de peinture

Contaminants	**Norme ** (mg/l)***	**Échantillon # 1 Résultat*** (mg/l)***
Métaux lourds		
Cadmium	2,0	<0,01
Chrome	5.0	0,41
Cuivre	10,0	3,3
Plomb	5,0	42
Zinc	10,0	1,9

* milligramme (mg) de contaminant par litre (L) de lixiviat du déchet

** Selon l'Annexe III du Règlement sur les déchets dangereux [Q.2.r.3.01]

*** Tous les résultats des analyses spécifiques à chacun des paramètres analysés sont présentés à l'Annexe II.

Le paramètre plomb tel que prévu, excède de huit fois la norme sur les déchets dangereux. Les résidus de peinture, les barils et le sol souillé par la peinture ont donc été dirigés vers le centre de transfert de la firme Sani-Mobile au 16, rue Lebrun à Rimouski-Est. Une quantité totale de 5,0 tonnes métriques de déchets dangereux ont été ainsi éliminés tel qu'inscrit dans le manifeste de circulation de déchets dangereux (voir annexe 3).

5.0 SOL EXCAVÉ

Durant les travaux d'excavation du site, une fois les déchets et les contaminants visibles triés et récupérés, le sol excavé est chargé par un tracteur industriel dans un camion à benne basculante et transporté au sud de la fosse d'excavation. Le sol est déchargé, pour une mise en réserve, sur une toile noire imperméable en polyéthylène d'une qualité permettant d'ensiler des produits agricoles. De cette façon, on a ainsi isolé le terrain pendant la période nécessaire pour réaliser la caractérisation de ces sols. Chaque volume d'au plus de 30 mètres cubes a été caractérisé par un échantillon composé d'au moins cinq sous-échantillons unitaires et représentatifs du matériel, pour vérifier le niveau de contamination (voir Annexe 4).

Les résultats d'analyses effectuées sur les échantillons de sols sont présentés au tableau 3. On note que l'amas de sol correspondant au numéro d'identification # 10 présente une concentration pour le paramètre cuivre dans la plage C selon la grille de critères indicatifs de la contamination des sols et de l'eau souterraine du MEF avec une valeur de 1200 mg/kg de matière sèche. Ce résultat d'analyse provient de trois tas de sol entreposés dans la mise en réserve et portant les numéros 33, 34 et 35 (voir figure 2). Nous avons échantillonné à nouveau individuellement ces trois tas de sol afin de mieux délimiter la partie qui est responsable de ce haut taux pour le cuivre.

Ainsi, trois échantillons ont été récoltés sur chaque tas de sol et doublés au laboratoire, il s'agit des échantillons ayant les numéros d'identification 33, 33, 34, 34, 35 et 35 (voir tableau 3). Le niveau de concentration de cuivre dans les six échantillons sont tous sous le niveau C selon la grille des critères indicatifs de la contamination des sols du MEF, soit légèrement au-dessus du niveau B pour l'échantillon 35, qui est le plus contaminé. Les échantillons 33 et 34 présentent quant à eux, une concentration en cuivre dans la plage AB, soit sous le niveau B.

Une troisième campagne d'échantillonnage a eu lieu pour les trois tas de sol ayant les numéros 33, 34 et 35 dans la mise en réserve et portent respectivement les numéros 133, 134 et 135 dans le tableau 3. Seul l'échantillon 135, pour le paramètre cuivre, se situe dans la plage BC; il s'agit du seul tas de sol dont un paramètre dépasse le niveau B. Les échantillons 133 et 134 offrent une concentration dans la plage AB pour le zinc.

Cette démarche devait nous permettre de préciser l'origine de cette concentration élevée pour le cuivre et nous observons plutôt une diminution de la concentration pour nos neuf résultats d'analyses.

TABLEAU 3 : Résultats des analyses effectuées sur les échantillons de sols

Contaminants	Niveau de contamination (mg/kg)*			Échantillon de sol (mg/kg)**									
Métaux lourds	A	B	C	1	2	3	4	5	6	7	7D	8	#laboratoire
				1	2	3	4	5	6	7	7D	8	#d'identification
Cadmium	1,5	5	20	<1	<1	<1	<1	<1	<1	<1		<1	
Chrome	75	250	800	22	23	24	24	23	22	22		26	
Cuivre	50	100	500	24	32	34	39	26	25	28		65	
Nickel	50	100	500	25	25	24	24	26	24	25		23	
Plomb	50	500	1000	10	20	20	30	20	20	17		40	
Zinc	100	500	1500	81	90	87	106	77	72	71		97	
Huiles et graisses minérales	<100	1000	5000	<100	125	<100	145	<100	<100	<100	<100	<100	

* Selon la «grille des critères indicatifs de la contamination des sols et de l'eau souterraine» établie dans la «politique de réhabilitation des terrains contaminés» du MENVIQ.

** Tous les résultats des analyses de sols et les niveaux de contamination sont exprimés en milligramme (mg) de contaminant par kilogramme (kg) de matière sèche.

D : Duplicata de l'échantillon 7.

TABLEAU 3 : (suite) Résultats des analyses effectuées sur les échantillons de sols

Contaminants	Niveau de contamination (mg/kg)*			Échantillon de sol (mg/kg)**									
Métaux lourds	A	B	C	9	10	11	12	13	14	15	18	20	#laboratoire
				9	10	11	12	13	14	15	18	20	#d'identification
Cadmium	1,5	5	20	<1	4	<1	1	2	<1	<1	<1	<1	
Chrome	75	250	800	42	37	35	42	46	32	22	21	20	
Cuivre	50	100	500	86	1200	78	123	159	83	32	23	19	
Nickel	50	100	500	26	24	24	25	26	25	22	23	24	
Plomb	100	500	1000	90	60	80	110	110	50	20	10	<10	
Zinc	<100	500	1500	139	199	163	192	192	113	75	65	77	
Huiles et graisses minérales	<100	1000	5000	160	170	300	150	190	<100	<100	<100	<100	

* Selon la «grille des critères indicatifs de la contamination des sols et de l'eau souterraine» établie dans la «politique de réhabilitation des terrains contaminés» du MENVIQ.

** Tous les résultats des analyses de sols et les niveaux de contamination sont exprimés en milligramme (mg) de contaminant par kilogramme (kg) de matière sèche.

TABLEAU 3 (suite) :Résultats des analyses effectuées sur les échantillons de sols

Contaminants	Niveau de contamination (mg/kg)*			Échantillon de sol (mg/kg)**									
Métaux lourds	A	B	C	21	22	1	2	3	4	5	6	1	#laboratoire
				21	16	33	33	34	34	35	35	133	#d'identification
Cadmium	1,5	5	20	<1	2	<1	<1	<1	<1	1	1	<1	
Chrome	75	250	800	21	33	28	27	26	25	49	51	33	
Cuivre	50	100	500	26	136	76	79	50	48	105	101	90	
Nickel	50	100	500	24	24	23	23	23	22	25	26	19	
Plomb	100	500	1000	20	100	50	40	40	40	120	130	50	
Zinc	<100	500	1500	68	179	117	128	96	96	206	241	135	
Huiles et graisses minérales	50	1000	5000	<100		120	<100	130	140	130	110	95	

* Selon la «grille des critères indicatifs de la contamination des sols et de l'eau souterraine» établie dans la «politique de réhabilitation des terrains contaminés» du MENVIQ.

** Tous les résultats des analyses de sols et les niveaux de contamination sont exprimés en milligramme (mg) de contaminant par kilogramme (kg) de matière sèche.

TABLEAU 3 (suite) : Résultats des analyses effectuées sur les échantillons de sols.

Contaminants	Niveau de contamination (mg/kg)*			Échantillon de sol (mg/kg)**									
Métaux lourds	A	B	C	2	3								#laboratoire
				134	135								#d'identification
Cadmium	1,5	5	20	<1	2								
Chrome	75	250	800	31	48								
Cuivre	50	100	500	85	119								
Nickel	50	100	500	17	20								
Plomb	100	500	1000	40	120								
Zinc	<100	500	1500	118	186								
Huiles et graisses minérales	<100	1000	5000	92	82								

* Selon la «grille des critères indicatifs de la contamination des sols et de l'eau souterraine» établie dans la «politique de réhabilitation des terrains contaminés» du MENVIQ.

** Tous les résultats des analyses de sols et les niveaux de contamination sont exprimés en milligramme (mg) de contaminant par kilogramme (kg) de matière sèche.

Nous considérons que le dépassement du niveau C de l'échantillon ayant le numéro d'identification # 10, représente une anomalie que nous ne pouvons retracer suite aux neuf résultats d'analyses qui infirment ce dépassement dans tous les cas et d'une façon peu variable. Nous allons donc gérer ces matériaux, le tas de sol 35, comme un sol contaminé dans la plage BC.

Nous retrouvons également dans la plage B—C, les tas de sol correspondant aux résultats d'analyses ayant le numéro d'identification 12, 13 et 16 (voir tableau 3). Le cuivre se situe légèrement au-dessus de la valeur B de la grille. Nous éliminerons ces sols au site d'enfouissement sanitaire de Saint-Georges-de-Cacouna. Les matériaux pourront-être utilisés au site d'enfouissement sanitaire comme matériel de recouvrement sans devoir être comptabilisé en fonction de l'article 54 du Règlement sur les déchets solides. Ainsi, ces sols constituent un volume d'environ 24 mètres cubes pour l'échantillon 12, 24 mètres cubes pour l'échantillon 13, 32 mètres cubes pour l'échantillon 16 et 8 mètres cubes pour l'échantillon 35 soit un volume global d'environ 88 mètres cubes de sol dans la plage B—C.

Avec l'acceptation des responsables du site d'enfouissement sanitaire de la Ville de Rivière-du-Loup et du MEF, nous avons éliminé le 8 juin 1995 sur ce site, 15 voyages de camion à benne basculante de 10 roues, (voir Annexe 5) soit un volume d'environ 100 mètres cubes. Le volume de rebuts comprenait les 88 mètres cubes théorique de sol faiblement contaminé dans la plage B—C et afin de tout récupérer, une partie du sol adjacent aux tas de sols identifiés.

De plus, ce volume contient des morceaux de béton qui provenaient de la démolition de vieux ponceaux et qui n'avaient pu être éliminés lors des travaux d'excavation du 15, 16 et 17 février dernier. Tous les autres tas de sol ont été utilisés pour combler la fosse d'excavation et le terrain a été aplani.

Au niveau de la plage A—B, nous retrouvons les tas de sol qui correspondent aux résultats d'analyses portant les numéros d'identifications suivants : 2, 4, 8, 9, 11, 14, 33 et 34. Dans ces sols, les paramètres de cuivre, plomb, zinc ainsi que les huiles et graisses minérales peuvent-être responsables du dépassement du niveau A. Nous avons réutiliser sur le site du chantier, ces matériaux estimés à un volume de 160 mètres cubes, pour combler la fosse d'excavation et niveler le terrain.

6.0 CONCLUSION

En réalisant le programme de restauration, le MTQ aura récupéré du site, 5,0 tonnes métriques de déchets identifiés comme déchets dangereux, 120 mètres cubes de déchets solides et un volume additionnel de 100 mètres cubes de sols contaminés, dont une partie se situe dans la plage B—C et comprenant des matériaux secs qui ont été éliminés au site d'enfouissement sanitaire de Saint-Georges-de-Cacouna appartenant à la Ville de Rivière-du-Loup.

ANNEXE 1

RÉSULTATS D'ANALYSES CHIMIQUES DU DÉCHET DE LIANT DE BITUME

Laboratoires
Eco•CNFS Inc.

121 Boul. Hymus, Pointe Claire, Québec H9R 1E6
Téléphone: 514.697.3400 Fax: 514.697.2090

Certificat d'analyse

CLIENT	Ministère des Transports	NO. DE PROJET	410222
RESPONSABLE	Troyan Constantin	DATE DE RÉCEPTION	06/12/94
ADRESSE	35 de Port-Royal	DATE DE PRÉLÈVEMENT	----
	Montréal, Qc.	NO. DE COMMANDE	----
	H3L 3T1		
REMARQUES	----		

NUMÉRO DE LABORATOIRE	ÉCHANTILLON(S) DE LIXIVIAT, (mg/L)
	1
IDENTIFICATION	Liant de bitume
Métaux	
Arsenic	0.017
Cadmium	< 0.01
Chrome	0.01
Cuivre	0.37
Nickel	0.02
Plomb	< 0.1
Sélénium	< 0.001
Zinc	2.0

Superviseur _____ Chimiste _____

CHIMISTE Martin Brunet 94-076 QUÉBEC

Date 15 décembre 1994

Ce rapport est pour l'usage exclusif du client et ne peut être reproduit sans une permission écrite des Laboratoires Eco•CNFS Inc. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'instructions écrites du client.

This report is for the exclusive use of the client and may only be reproduced by written permission from Laboratoires Eco•CNFS Inc., unless otherwise instructed. Any sample pertaining to this report will be kept 30 days after report date.

Laboratoires
Eco•CNFS Inc.

121 Boul. Hymus, Pointe Claire, Québec H9R 1E6
Téléphone: 514.697.3400 Fax: 514.697.2090

Certificat d'analyse

CLIENT	Ministère des Transports	NO. DE PROJET	410805
RESPONSABLE	Louise Maurice	DATE DE RÉCEPTION	22/12/94
ADRESSE	35, De Port-Royal Est, 3e étage Montréal, Québec H3L 3T1	DATE DE PRÉLÈVEMENT	19/12/94
		NO. DE COMMANDE	--------
REMARQUES	Ref.: St-Modeste		

	ÉCHANTILLON(S) DE LIXIVIAT, (mg/L)
NUMÉRO DE LABORATOIRE	1
IDENTIFICATION	19/12/94
Arsenic	0,005
Cadmium	<0,01
Chrome	0,01
Cuivre	0,04
Nickel	0,02
Plomb	<0,1
Sélénium	<0,001

Chimiste : Michelle Godin

Date : 10 janvier 1995

Ce rapport est pour l'usage exclusif du client et ne peut être reproduit sans une permission écrite des Laboratoires Eco•CNFS Inc. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'instructions écrites du client.

This report is for the exclusive use of the client and may only be reproduced by written permission from Laboratoires Eco•CNFS Inc., unless otherwise instructed. Any sample pertaining to this report will be kept 30 days after report date.

Laboratoires
Eco•CNFS Inc.

121 Boul. Hymus, Pointe Claire, Québec H9R 1E6
Téléphone: 514.697.3400 Fax: 514.697.2090

Certificat d'analyse

CLIENT	Ministère des Transports	NO. DE PROJET	410805
RESPONSABLE	T. Constantin	DATE DE RÉCEPTION	22/12/94
ADRESSE	35 De Port-Royal E, 3° étage Montréal, Québec H3L 3T1	DATE DE PRÉLÈVEMENT	------
		NO. DE COMMANDE	------
REMARQUES			

NUMÉRO DE LABORATOIRE	ÉCHANTILLON DE LIXIVIAT, (mg/L) #1
IDENTIFICATION	19/12/94
Hydrocarbures halogénés totaux	
Bromodichlorométhane	< 0.001
Bromoforme	< 0.001
Bromométhane	< 0.001
Chloro-2 éthylvinyléther	< 0.001
Chloroéthane	< 0.001
Chloroforme	< 0.001
Chlorométhane	< 0.001
Chlorure de vinyl	< 0.001
Dibromochlorométhane	< 0.001
Dichlorodifluorométhane	< 0.001
Dichloro - 1,1 éthane	< 0.001
Dichloro - 1,1 éthène	< 0.001
Dichloro - 1,2 éthane	< 0.001
Dichloro - 1,2 éthène (t)	< 0.001
Dichloro - 1,2 propane	< 0.001
Dichloro - 1,3 propène (c et t)	< 0.001
Dichlorométhane	< 0.001
Tétrachloro - 1,1,2,2 éthane	< 0.001
Tétrachloroéthène	< 0.001
Tétrachlorure de carbone	< 0.001
Trichloro - 1,1,1 éthane	< 0.001
Trichloro - 1,1,2 éthane	< 0.001
Trichloroéthène	< 0.001
Trichlorofluorométhane	< 0.001
Chlorobenzène	< 0.001
Dichlorobenzènes	< 0.001
Total	N.D.

CHIMISTE
MARTIN DEA
92 612
QUÉBEC

Superviseur Sylvain Laporte

Chimiste

Date 9 janvier 1995

Ce rapport est pour l'usage exclusif du client et ne peut être reproduit sans une permission écrite des Laboratoires Eco•CNFS Inc. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'instructions écrites du client.

This report is for the exclusive use of the client and may only be reproduced by written permission from Laboratoires Eco•CNFS Inc., unless otherwise instructed. Any sample pertaining to this report will be kept 30 days after report date.

Laboratoires
Eco•CNFS Inc.

121 Boul. Hymus, Pointe Claire, Québec H9R 1E6
Téléphone: 514.697.3400 Fax: 514.697.2090

Certificat d'analyse

CLIENT	Ministère des Transports	NO. DE PROJET	410805
RESPONSABLE	T. Constantin	DATE DE RÉCEPTION	22/12/94
ADRESSE	35 De Port-Royal E, 3° étage Montréal, Québec H3L 3T1	DATE DE PRÉLÈVEMENT	------
		NO. DE COMMANDE	------
REMARQUES			

	Pour analyse des hydrocarbures halogénés totaux
NUMÉRO DE LABORATOIRE	#1
IDENTIFICATION	19/12/94
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ	Récupération
STANDARD DE RÉCUPÉRATION	%
Bromo-1 fluoro-4 benzène	92

	ÉCHANTILLON DE LIXIVIAT, (mg/L)
NUMÉRO DE LABORATOIRE	#1
IDENTIFICATION	19/12/94
Huiles et Graisses Minérales	< 1

CHIMISTE
MARTIN DEA
92-012
QUÉBEC

Superviseur *Sylvain Laporte*

Chimiste

Date 9 janvier 1995

Ce rapport est pour l'usage exclusif du client et ne peut être reproduit sans une permission écrite des Laboratoires Eco•CNFS Inc. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'instructions écrites du client.

This report is for the exclusive use of the client and may only be reproduced by written permission from Laboratoires Eco•CNFS Inc., unless otherwise instructed. Any sample pertaining to this report will be kept 30 days after report date.

ANNEXE 2

RÉSULTATS D'ANALYSES CHIMIQUES DES DÉCHETS DE RÉSIDUS DE PEINTURE

Laboratoires
Eco•CNFS Inc.

121 Boul. Hymus, Pointe Claire, Québec H9R 1E6
Téléphone: 514.697.3400 Fax: 514.697.2090

Certificat d'analyse

CLIENT	Ministère des Transports	NO. DE PROJET	501366
RESPONSABLE	Trian Constantin	DATE DE RÉCEPTION	21/02/95
ADRESSE	35, De Port-Royal Est, 3e étage Montréal, Québec H3L 3T1	DATE DE PRÉLÈVEMENT	--------
		NO. DE COMMANDE	--------
REMARQUES	Projet: St-Modeste		

	ÉCHANTILLON(S) DE LIXIVIAT, (mg/l.)
NUMÉRO DE LABORATOIRE	1
IDENTIFICATION	#21
Cadmium	<0,01
Chrome	0,41
Cuivre	3,3
Plomb	42
Zinc	1,9

Chimiste : Micheline Godin

Date : 27 février 1995

CHIMISTE Micheline Godin 84-032 QUÉBEC

Ce rapport est pour l'usage exclusif du client et ne peut être reproduit sans une permission écrite des Laboratoires Eco•CNFS Inc. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'instructions écrites du client.

This report is for the exclusive use of the client and may only be reproduced by written permission from Laboratoires Eco•CNFS Inc., unless otherwise instructed. Any sample pertaining to this report will be kept 30 days after report date.

ANNEXE 3

MANIFESTE DE CIRCULATION DE DÉCHETS DANGEREUX

EXPÉDITEUR
N° d'entreprise 1381-2425 N° de tél. 418-862-6948

Nom Ministère des Transport Site ST-Modeste

Adresse 21 route de l'église

…ninia Pays Q.C Code postal G0L-1G0

TRANSPORTEUR
N° d'entreprise 3415-1920 N° de tél. 418-562-6085

Sani Mobile B.S.L.G. inc.

Adresse 88 rue Durette

…atane Pays Q.C Code postal G4W-3N3

DESTINATAIRE
N° d'entreprise 3415-1920 N° de tél. 418-724-6564

Sani Mobile B.S.L.G. inc.

Adresse 16 rue Lebrun

Rimouski Pays Q.C Code postal G5L-7C5

ANNEXE VI
(Section V)

QC309386

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement et de la Faune

Manifeste de circulation de déchets dangereux

Section A – Remplir et signer par l'expéditeur et le transporteur

Détails de la circulation

Date prévue d'expédition (An/M/Jr)	Date prévue d'arrivée (An/M/Jr)	Région de transit A	B	C	D	E	F	G	H
95 03 31	95 03 31	01	01						

Si un manifeste a été précédemment annulé relativement à cette expédition, donner le numéro du manifeste de référence.

Immatriculation des véhicules

Véhicule moteur	Prov.	Remorque #1	Prov.	Remorque #2	Prov.
LCS2780	Q.C.	RH71329	QC.		

Si trans-frontière

Point d'entrée prévu au Québec

Région d'entrée | **Date d'entrée prévue** ▶ An M Jr

Point de sortie prévu du Québec

Région de sortie | **Date de sortie prévue** ▶ An M Jr

Description des déchets dangereux

N° du déchet dangereux	Nom du déchet	Quantité expédiée Poids	Kg (X)	État physique	Contenants Nbre	Genre	Intérieur
UN 2811	Déchet de Solides Toxique N/SA	5000	X	S	01	COT	KCI
	(Terre contaminé au peinture						
	bitume et barils)						
	Classe: 6.1 groupe: III						

Instructions d'urgence: 418-724-6564

Déclaration de l'expéditeur

N° de circulation 01523719

Je déclare que tous les renseignements ci-dessus sont véridiques.

Nom (CARACTÈRE D'IMPRIMERIE)	Date
Rodrigue Arsenault	95-03-31
Signature	Heure
Rodrigue Arsenault	10:30

Déclaration du transporteur

Je déclare avoir pris livraison des déchets dangereux décrits ci-dessus.

Nom (CARACTÈRE D'IMPRIMERIE)	Date
Laurent Pardons	31/03/95
Signature	Heure
[signature]	10.30

URGENCE ENVIRONNEMENT
Québec (418) 643-4595 Mtl (514) 873-3454

Section B – Remplir et signer par le destinataire et le transporteur ou, à la sortie du Québec, par le transporteur

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement et de la Faune

Déclaration du destinataire

N° du déchet dangereux	Si différent par rapport à la «Section A», décrire	Refus Total (X)	Partiel (X)	Code de gestion	Décontamination des contenants Oui (X)	Non (X)	Pas (X) requis

Réception
Date An M Jr
Heure :

Immatriculation

		Prov.	Décontamination des véhicules Oui (X)	Non (X)	Pas (X) requis
Véhicule moteur					
Remorque #1					
Remorque #2					

Quantité reçue (Poids en kg)
Entrée
Sortie
Qté reçue

Je déclare que tous les renseignements fournis dans cette déclaration sont véridiques.
Nom (CARACTÈRE D'IMPRIMERIE) | Date
Signature | Heure

Déclaration du transporteur

1. Si sortie du Québec
Point de sortie | Région | Date de sortie An M Jr | Heure

2. Dans tous les cas
Décrire tout | Code

Je déclare avoir livré au destinataire indiqué à la section A les déchets décrits susmentionnés.
Nom (CARACTÈRE D'IMPRIMERIE) | Date
Signature | Heure

AU MINISTÈRE
Reçu An M Jr
O. N.
Conciliée ☐ ☐
Positif ☐ ☐
Adm. man. ☐ ☐
Lég. man. ☐ ☐

QC 309386

1. **A envoyer au bureau du ministère de l'Environnement** et de la Faune …

URGENCE ENVIRONNEMENT
Québec (418) 643-4595 Mtl (514) 873-3454

ANNEXE 4

RÉSULTATS D'ANALYSES CHIMIQUES DES SOLS

Laboratoires
Eco•CNFS Inc.

121 Boul. Hymus, Pointe Claire, Québec H9R 1E6
Téléphone: 514.697.3400 Fax: 514.697.2090

Certificat d'analyse

CLIENT	Ministère des Transports	NO. DE PROJET	501363
RESPONSABLE	Trian Constantin	DATE DE RÉCEPTION	21/02/95
ADRESSE	35, De Port-Royal Est, 3e étage	DATE DE PRÉLÈVEMENT	--------
	Montréal, Québec	NO. DE COMMANDE	--------
	H3L 3T1		
REMARQUES	St-Modeste - Restauration		

NUMÉRO DE LABORATOIRE	ÉCHANTILLON(S) DE SOL (mg/kg) MATIÈRE SÈCHE SÈCHE		
	1	2	3
IDENTIFICATION	#1	#2	#3
Cadmium	<1	<1	<1
Chrome	22	23	24
Cuivre	24	32	34
Nickel	25	25	24
Plomb	10	20	20
Zinc	81	90	87

NUMÉRO DE LABORATOIRE	ÉCHANTILLON(S) DE SOL (mg/kg) MATIÈRE SÈCHE SÈCHE		
	4	5	6
IDENTIFICATION	#4	#5	#6
Cadmium	<1	<1	<1
Chrome	24	23	22
Cuivre	39	26	25
Nickel	24	26	24
Plomb	30	20	20
Zinc	106	77	72

Chimiste : 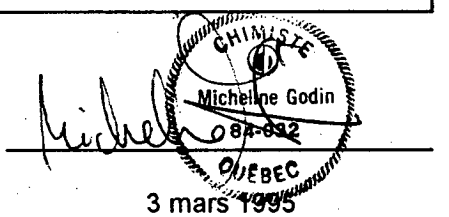

Date : 3 mars 1995

Ce rapport est pour l'usage exclusif du client et ne peut être reproduit sans une permission écrite des Laboratoires Eco•CNFS Inc. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'instructions écrites du client.

This report is for the exclusive use of the client and may only be reproduced by written permission from Laboratoires Eco•CNFS Inc., unless otherwise instructed. Any sample pertaining to this report will be kept 30 days after report date.

Laboratoires
Eco•CNFS Inc.

121 Boul. Hymus, Pointe Claire, Québec H9R 1E6
Téléphone: 514.697.3400 Fax: 514.697.2090

Certificat d'analyse

CLIENT	Ministère des Transports	NO. DE PROJET	501363
RESPONSABLE	Trian Constantin	DATE DE RÉCEPTION	21/02/95
ADRESSE	35, De Port-Royal Est, 3e étage Montréal, Québec H3L 3T1	DATE DE PRÉLÈVEMENT NO. DE COMMANDE	-------- --------
REMARQUES	St-Modeste - Restauration		

NUMÉRO DE LABORATOIRE	ÉCHANTILLON(S) DE SOL (mg/kg) MATIÈRE SÈCHE SÈCHE		
	7	8	9
IDENTIFICATION	#7	#8	#9
Cadmium	<1	<1	1
Chrome	22	26	42
Cuivre	28	65	86
Nickel	25	23	26
Plomb	17	40	90
Zinc	71	97	139

NUMÉRO DE LABORATOIRE	ÉCHANTILLON(S) DE SOL (mg/kg) MATIÈRE SÈCHE SÈCHE		
	10	11	12
IDENTIFICATION	#10	#11	#12
Cadmium	4	<1	1
Chrome	37	35	42
Cuivre	1200	78	123
Nickel	24	24	25
Plomb	60	80	110
Zinc	199	163	192

Chimiste : Micheline Gudin

Date : 7 mars 1995

CHIMISTE
Micheline Gudin
84-032
QUÉBEC

Ce rapport est pour l'usage exclusif du client et ne peut être reproduit sans une permission écrite des Laboratoires Eco•CNFS Inc. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'instructions écrites du client.

This report is for the exclusive use of the client and may only be reproduced by written permission from Laboratoires Eco•CNFS Inc., unless otherwise instructed. Any sample pertaining to this report will be kept 30 days after report date.

Laboratoires
Eco•CNFS Inc.

121 Boul. Hymus, Pointe Claire, Québec H9R 1E6
Téléphone: 514.697.3400 Fax: 514.697.2090

Certificat d'analyse

CLIENT	Ministère des Transports	NO. DE PROJET	501363
RESPONSABLE	Trian Constantin	DATE DE RÉCEPTION	21/02/95
ADRESSE	35, De Port-Royal Est, 3e étage Montréal, Québec H3L 3T1	DATE DE PRÉLÈVEMENT	--------
		NO. DE COMMANDE	--------
REMARQUES	St-Modeste - Restauration		

NUMÉRO DE LABORATOIRE	ÉCHANTILLON(S) DE SOL (mg/kg) MATIÈRE SÈCHE SÈCHE		
	13	14	15
IDENTIFICATION	**#13**	**#14**	**#15**
Cadmium	2	<1	<1
Chrome	46	32	22
Cuivre	159	83	32
Nickel	26	25	22
Plomb	110	50	20
Zinc	192	113	75

NUMÉRO DE LABORATOIRE	ÉCHANTILLON(S) DE SOL (mg/kg) MATIÈRE SÈCHE SÈCHE		
	18	20	21
IDENTIFICATION	**#18**	**#20**	**#21**
Cadmium	<1	<1	<1
Chrome	21	20	21
Cuivre	23	19	26
Nickel	23	24	24
Plomb	10	<10	20
Zinc	65	77	68

Chimiste : 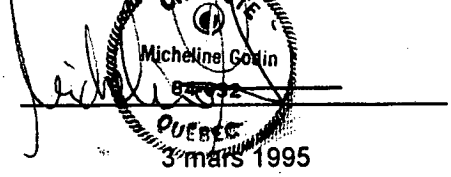

Date : 3 mars 1995

Ce rapport est pour l'usage exclusif du client et ne peut être reproduit sans une permission écrite des Laboratoires Eco•CNFS Inc. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'instructions écrites du client.

This report is for the exclusive use of the client and may only be reproduced by written permission from Laboratoires Eco•CNFS Inc., unless otherwise instructed. Any sample pertaining to this report will be kept 30 days after report date.

Laboratoires
Eco•CNFS Inc.

121 Boul. Hymus, Pointe Claire, Québec H9R 1E6
Téléphone: 514 697.3400 Fax: 514.697.2090

Certificat d'analyse

CLIENT	MINISTÈRE DES TRANSPORTS SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT	NO. DE PROJET	502855
		DATE DE RÉCEPTION	11/04/1995
RESPONSABLE	T. Constantin	DATE DE PRÉLÈVEMENT	17/02/1995
ADRESSE	35, De Port-Royal Est, 3e étage Montréal, Québec H3L 3T1	NO. DE COMMANDE	------
REMARQUES	Ref.: 501363		

NUMÉRO DE LABORATOIRE	ÉCHANTILLON(S) DE SOLS (mg/kg) BASE SECHE
	22
IDENTIFICATION	#16
Cadmium	2
Chrome	33
Cuivre	136
Nickel	24
Plomb	100
Zinc	179

Chimiste

Date 19 avril 1995

Ce rapport est pour l'usage exclusif du client et ne peut être reproduit sans une permission écrite des Laboratoires Eco•CNFS Inc.. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'instructions écrites du client.

This report is for the exclusive use of the client and may only be reproduced by written permission from Laboratoires Eco•CNFS Inc., unless otherwise instructed. Any sample pertaining to this report will be kept 30 days after report date.

Laboratoires
Eco•CNFS Inc.

121 Boul. Hymus, Pointe Claire, Québec H9R 1E6
Téléphone: 514.697.3400 Fax: 514.697.2090

Certificat d'analyse

CLIENT	Ministère des Transport	NO. DE PROJET	501363
RESPONSABLE	Traian Constantin	DATE DE RÉCEPTION	21/02/95
ADRESSE	35 De Port-Royal Est	DATE DE PRÉLÈVEMENT	-----
	Montréal, Québec	NO. DE COMMANDE	-----
	H3L 3T1		
REMARQUES	St-Modeste - Restauration		

NUMÉRO DE LABORATOIRE	ÉCHANTILLON(S) DE SOL, (mg/kg, MATIÈRE SÈCHE)		
	1	2	3
IDENTIFICATION	#1	#2	#3
Huiles et graisses minérales	< 100	125	< 100

NUMÉRO DE LABORATOIRE	ÉCHANTILLON(S) DE SOL, (mg/kg, MATIÈRE SÈCHE)		
	4	5	6
IDENTIFICATION	#4	#5	#6
Huiles et graisses minérales	145	< 100	< 100

NUMÉRO DE LABORATOIRE	ÉCHANTILLON(S) DE SOL, (mg/kg, MATIÈRE SÈCHE)		
	7	7 dup.	8
IDENTIFICATION	#7	#7 dup.	#8
Huiles et graisses minérales	< 100	< 100	< 100

NUMÉRO DE LABORATOIRE	ÉCHANTILLON(S) DE SOL, (mg/kg, MATIÈRE SÈCHE)		
	9	10	11
IDENTIFICATION	#9	#10	#11
Huiles et graisses minérales	160	170	300

CHIMISTE
MARTIN DEA
92012
QUÉBEC

Superviseur

Chimiste

Date 1 mars 1995

Ce rapport est pour l'usage exclusif du client et ne peut être reproduit sans une permission écrite des Laboratoires Eco•CNFS Inc. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'instructions écrites du client.

This report is for the exclusive use of the client and may only be reproduced by written permission from Laboratoires Eco•CNFS Inc., unless otherwise instructed. Any sample pertaining to this report will be kept 30 days after report date.

Laboratoires
Eco•CNFS Inc.

121 Boul. Hymus, Pointe Claire, Québec H9R 1E6
Téléphone: 514.697.3400 Fax: 514.697.2090

Certificat d'analyse

CLIENT	Ministère des Transport	NO. DE PROJET	501363
RESPONSABLE	Traian Constantin	DATE DE RÉCEPTION	21/02/95
ADRESSE	35 De Port-Royal Est	DATE DE PRÉLÈVEMENT	-----
	Montréal, Québec	NO. DE COMMANDE	-----
	H3L 3T1		
REMARQUES	St-Modeste - Restauration		

	ÉCHANTILLON(S) DE SOL, (mg/kg, MATIÈRE SÈCHE)		
NUMÉRO DE LABORATOIRE	12	13	14
IDENTIFICATION	#12	#13	#14
Huiles et graisses minérales	150	190	< 100

	ÉCHANTILLON(S) DE SOL, (mg/kg, MATIÈRE SÈCHE)		
NUMÉRO DE LABORATOIRE	15	18	20
IDENTIFICATION	#15	#18	#20
Huiles et graisses minérales	< 100	< 100	< 100

	ÉCHANTILLON(S) DE SOL, (mg/kg, MATIÈRE SÈCHE)
NUMÉRO DE LABORATOIRE	21
IDENTIFICATION	#21
Huiles et graisses minérales	< 100

CHIMISTE
MARTIN DEA
92-012
QUÉBEC

Superviseur

Chimiste

Date 1 mars 1995

Ce rapport est pour l'usage exclusif du client et ne peut être reproduit sans une permission écrite des Laboratoires Eco•CNFS Inc. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'instructions écrites du client.

This report is for the exclusive use of the client and may only be reproduced by written permission from Laboratoires Eco•CNFS Inc., unless otherwise instructed. Any sample pertaining to this report will be kept 30 days after report date.

Laboratoires
Eco•CNFS Inc.

121 Boul. Hymus, Pointe Claire, Québec H9R 1E6
Téléphone: 514.697.3400 Fax: 514.697.2090

Certificat d'analyse

CLIENT	MINISTÈRE DES TRANSPORTS	NO. DE PROJET	503118
RESPONSABLE	Traran Constantin	DATE DE RÉCEPTION	20/04/1995
ADRESSE	35, De Port-Royal Est, 3e étage Montréal, Québec H3L 3T1	DATE DE PRÉLÈVEMENT	--------
		NO. DE COMMANDE	--------
REMARQUES	Projet: St-Modeste		

NUMÉRO DE LABORATOIRE	ÉCHANTILLON(S) DE SOLS (mg/kg) BASE SECHE	
	1	2
IDENTIFICATION	33	33
Cadmium	<1	<1
Chrome	28	27
Cuivre	76	79
Nickel	23	23
Plomb	50	40
Zinc	117	128

NUMÉRO DE LABORATOIRE	ÉCHANTILLON(S) DE SOLS (mg/kg) BASE SECHE	
	3	4
IDENTIFICATION	34	34
Cadmium	<1	<1
Chrome	26	25
Cuivre	50	48
Nickel	23	22
Plomb	40	40
Zinc	96	96

CHIMISTE
Micheline Godin
84-032
QUÉBEC

Chimiste : _____

Date 7 mai 1995

Ce rapport est pour l'usage exclusif du client et ne peut être reproduit sans une permission écrite des Laboratoires Eco•CNFS Inc. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'instructions écrites du client.

This report is for the exclusive use of the client and may only be reproduced by written permission from Laboratoires Eco•CNFS Inc., unless otherwise instructed. Any sample pertaining to this report will be kept 30 days after report date.

Laboratoires
Eco•CNFS Inc.

121 Boul. Hymus, Pointe Claire, Québec H9R 1E6
Téléphone: 514.697.3400 Fax: 514.697.2090

Certificat d'analyse

CLIENT	MINISTÈRE DES TRANSPORTS	NO. DE PROJET	503118
RESPONSABLE	Traran Constantin	DATE DE RÉCEPTION	20/04/1995
ADRESSE	35, De Port-Royal Est, 3e étage Montréal, Québec H3L 3T1	DATE DE PRÉLÈVEMENT	--------
		NO. DE COMMANDE	--------
REMARQUES	Projet: St-Modeste		

	ÉCHANTILLON(S) DE SOLS (mg/kg) BASE SECHE	
NUMÉRO DE LABORATOIRE	5	6
IDENTIFICATION	35	35
Cadmium	1	1
Chrome	49	51
Cuivre	105	101
Nickel	25	26
Plomb	120	130
Zinc	206	241

Chimiste : Michelle Godin

Date 7 mai 1995

CHIMISTE
Michelle Godin
84-032
QUÉBEC

Ce rapport est pour l'usage exclusif du client et ne peut être reproduit sans une permission écrite des Laboratoires Eco•CNFS Inc. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'instructions écrites du client.

This report is for the exclusive use of the client and may only be reproduced by written permission from Laboratoires Eco•CNFS Inc., unless otherwise instructed. Any sample pertaining to this report will be kept 30 days after report date.

Laboratoires
Eco•CNFS Inc.

121 Boul. Hymus, Pointe Claire, Québec H9R 1E6
Téléphone: 514.697.3400 Fax: 514.697.2090

Certificat d'analyse

CLIENT	Ministère des Transports	NO. DE PROJET	503118
RESPONSABLE	Traian Constantin	DATE DE RÉCEPTION	20/04/95
ADRESSE	35 de Port-Royal Est	DATE DE PRÉLÈVEMENT	----
	Montréal, Qc.	NO. DE COMMANDE	----
	H3L 3T1		
REMARQUES	St-Modeste R		

	ÉCHANTILLON(S) DE SOL, (mg/kg, MATIÈRE SÈCHE)		
NUMÉRO DE LABORATOIRE	1	2	3
IDENTIFICATION	33	33	34
Huiles et graisses minérales	120	< 100	130

	ÉCHANTILLON(S) DE SOL, (mg/kg, MATIÈRE SÈCHE)		
NUMÉRO DE LABORATOIRE	4	5	6
IDENTIFICATION	34	35	35
Huiles et graisses minérales	140	130	110

Superviseur

Chimiste

CHIMISTE Martin Brunet 94-076 QUÉBEC

Date 5 mai 1995

Ce rapport est pour l'usage exclusif du client et ne peut être reproduit sans une permission écrite des Laboratoires Eco•CNFS Inc. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'instructions écrites du client.

This report is for the exclusive use of the client and may only be reproduced by written permission from Laboratoires Eco•CNFS Inc., unless otherwise instructed. Any sample pertaining to this report will be kept 30 days after report date.

Laboratoires
Eco•CNFS Inc.

121 Boul. Hymus, Pointe Claire, Québec H9R 1E6
Téléphone: 514.697.3400 Fax: 514.697.2090

Certificat d'analyse

CLIENT	MINISTÈRE DES TRANSPORTS SERVICES DE L'ENVIRONNEMENT	NO. DE PROJET	504596
		DATE DE RÉCEPTION	06/06/1995
RESPONSABLE	TRAIAN CONSTANTIN	DATE DE PRÉLÈVEMENT	05/06/1995
ADRESSE	35, De Port-Royal Est, 3e étage Montréal, Québec H3L 3T1	NO. DE COMMANDE	
REMARQUES	Référence: St-Modeste Cont.		

	ÉCHANTILLON(S) DE SOLS (mg/kg) BASE SECHE		
NUMÉRO DE LABORATOIRE	1	2	3
IDENTIFICATION	133	134	135
Cadmium	<1	<1	2
Chrome	33	31	48
Cuivre	90	85	119
Nickel	19	17	20
Plomb	50	40	120
Zinc	135	118	186
Huiles et graisses minérales	95	92	82

Chimiste :

Date 12 juin 1995

Ce rapport est pour l'usage exclusif du client et ne peut être reproduit sans une permission écrite des Laboratoires Eco•CNFS Inc. Les échantillons mentionnés plus haut seront conservés pendant 30 jours à partir de la date du rapport à moins d'instructions écrites du client.

This report is for the exclusive use of the client and may only be reproduced by written permission from Laboratoires Eco•CNFS Inc., unless otherwise instructed. Any sample pertaining to this report will be kept 30 days after report date.

ANNEXE 5

BON DE DÉCHARGEMENT AU SITE D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE

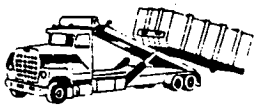

TRANSPORT PAR CONTENEURS

CONTENEURS **KRT** INC.

Denis Ouellet, prés.

C.P. 724, Rivière-du-Loup, (Québec) G5R 3Z3
Bur.: 862-0309 • Rés.: 862-9082

VENTE • LOCATION
2 À 40 VERGES

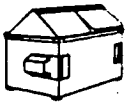

NOTRE NUMÉRO **6819**

DATE 15-02-95

COMMANDE DU CLIENT Rodrigue Arsenault

VENDEUR T

CONDITIONS

VENDU À: Ministère des transports

ADRESSE: 101 rte de l'Église
G0L-1G0 Cacouna

LIVRÉ À:

CONTENEUR 25 V ☐ 40 V ☑		Unité	130,00
SITE ENFOUISSEMENT:			165,00
VIDER: 15-02-95			
JOURS:			
	No. T.P.S.: R 101 128 353	T.P.S.:	~~20,65~~
NO CAMION: 02	No. T.V.Q.: 1002417487TQ001	T.V.Q.:	~~20,54~~
NO CONTENEUR Rodrigue Arsenault		T.V.Q.:	295,00
		TOTAL	~~336,19~~

INTÉRÊT 2% PAR MOIS. NET 30 JOURS.

TRANSPOI PAR CONTENEURS

CONTENEURS **KRT** INC.

Denis Ouellet, prés.

C.P. 724, Rivière-du-Loup, (Québec) G5R 3Z3
Bur.: 862-0309 • Rés.: 862-9082

VENTE • LOCATION
2 À 40 VERGES

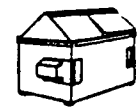

NOTRE NUMÉRO **6820**

DATE 16-02-95

COMMANDE DU CLIENT Jacques Morency

VENDEUR

CONDITIONS

VENDU À: Ministère des transports

ADRESSE: 101 rte de l'église

LIVRÉ À: St-Modeste

CONTENEUR 25 V ☐ 40 V ☑	Unité	130,00
SITE ENFOUISSEMENT:		165,00
VIDER: 16-02-95		
JOURS:		

No. T.P.S.: R 101 128 353
No. T.V.Q.: 1002417487TQ001

NO CAMION: 02

NO CONTENEUR

T.P.S.:	
T.V.Q.:	
T.V.Q.:	
TOTAL	295,00

INTÉRÊT 2% PAR MOIS. NET 30 JOURS.

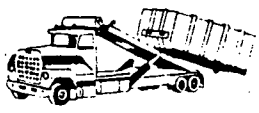

TRANSPORT PAR CONTENEURS

CONTENEURS **KRT** INC.

Denis Ouellet, prés.

C.P. 724, Rivière-du-Loup, (Québec) G5R 3Z3
Bur.: 862-0309 • Rés.: 862-9082

VENTE • LOCATION
2 À 40 VERGES

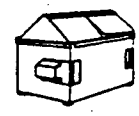

NOTRE NUMÉRO **6821**

DATE 16-02-95

COMMANDE DU CLIENT Rodrigue Arsenault

VENDEUR

CONDITIONS

VENDU À: Ministère des Transports

ADRESSE:

LIVRÉ À: St-Modeste

CONTENEUR 25 V ☐ 40 V ☑	Unité	130,00
SITE ENFOUISSEMENT:		165,00
VIDER: 16-02-95		
JOURS:		

No. T.P.S.: R 101 128 353
No. T.V.Q.: 1002417487TQ001

NO CAMION: 02

NO CONTENEUR Rodrigue Arsenault

T.P.S.:	
T.V.Q.:	
T.V.Q.:	
TOTAL	295,00

INTÉRÊT 2% PAR MOIS. NET 30 JOURS.

Ville de Rivière-du-Loup

Enfouissement sanitaire

Bon de déchargement

0898

DATE: 8-6-95

MUNICIPALITÉ: Cacouna

NO. IMMATRICULATION

TRANSPORTEUR: M Transport

LIEUX DE PROVENANCE:

CONDUCTEUR: Normand Lavoie

195.00

COÛT

ADRESSE DE FACTURATION: Ministère Transport

DESCRIPTION: 10 Sec

VOLUME:

REMARQUE:

SIGNATURE:

Responsable au site d'enfouissement

DESCRIPTION DES VÉHICULES POUR TARIFICATION

- ☐ Camion tasseur et boîtes compactées 20 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et moins
- ☐ Camion-remorque et conteneurs non-compactés
- ☒ Camion régulier 10 roues
- ☐ Camion régulier 6 roues
- ☐ Camionnette et remorque autre que domestique
- ☐ Camionnette et remorque domestique max. 3 m. cu.
- ☐ Terre contaminée autorisée charge minimum: 1 m. cu. vol. max. 100 m. cu. par 4 mois.

Ville de Rivière-du-Loup

Enfouissement sanitaire

Bon de déchargement

0899

DATE: 8-6-95

MUNICIPALITÉ: Cacouna

NO. IMMATRICULATION

TRANSPORTEUR: M Transport

LIEUX DE PROVENANCE:

CONDUCTEUR: Daniel Gosselin

195.00

COÛT

ADRESSE DE FACTURATION: Ministère Transport

DESCRIPTION: 10 Sec

VOLUME:

REMARQUE:

SIGNATURE:

Responsable au site d'enfouissement

DESCRIPTION DES VÉHICULES POUR TARIFICATION

- ☐ Camion tasseur et boîtes compactées 20 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et moins
- ☐ Camion-remorque et conteneurs non-compactés
- ☒ Camion régulier 10 roues
- ☐ Camion régulier 6 roues
- ☐ Camionnette et remorque autre que domestique
- ☐ Camionnette et remorque domestique max. 3 m. cu.
- ☐ Terre contaminée autorisée charge minimum: 1 m. cu. vol. max. 100 m. cu. par 4 mois.

Ville de Rivière-du-Loup

Enfouissement sanitaire

Bon de déchargement

0901

DATE: 8-6-95

MUNICIPALITÉ: Cacouna

NO. IMMATRICULATION

TRANSPORTEUR: M Transport

LIEUX DE PROVENANCE:

CONDUCTEUR: Normand Lavoie

195.00

COÛT

ADRESSE DE FACTURATION: Ministère Transport

DESCRIPTION: 10 Sec

VOLUME:

REMARQUE:

SIGNATURE:

Responsable au site d'enfouissement

DESCRIPTION DES VÉHICULES POUR TARIFICATION

- ☐ Camion tasseur et boîtes compactées 20 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et moins
- ☐ Camion-remorque et conteneurs non-compactés
- ☒ Camion régulier 10 roues
- ☐ Camion régulier 6 roues
- ☐ Camionnette et remorque autre que domestique
- ☐ Camionnette et remorque domestique max. 3 m. cu.
- ☐ Terre contaminée autorisée charge minimum: 1 m. cu. vol. max. 100 m. cu. par 4 mois.

Ville de Rivière-du-Loup

Ville de Rivière-du-Loup
Enfouissement sanitaire
Bon de déchargement

0902

DATE: 8-6-95

MUNICIPALITÉ: Cacouna

NO. IMMATRICULATION

TRANSPORTEUR: Al Transports

LIEUX DE PROVENANCE:

CONDUCTEUR: David Ouellet

$125.00
COÛT

ADRESSE DE FACTURATION: Services Transports

DESCRIPTION: 11 Sac

VOLUME:

REMARQUE:

SIGNATURE:
Responsable au site d'enfouissement

DESCRIPTION DES VÉHICULES POUR TARIFICATION

- ☐ Camion tasseur et boites compactées 20 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et moins
- ☐ Camion-remorque et conteneurs non-compactés
- ☒ Camion régulier 10 roues
- ☐ Camion régulier 6 roues
- ☐ Camionnette et remorque autre que domestique
- ☐ Camionnette et remorque domestique max. 3 m. cu.
- ☐ Terre contaminée autorisée charge minimum: 1 m. cu. vol. max. 100 m. cu. par 4 mois.

Ville de Rivière-du-Loup

Ville de Rivière-du-Loup
Enfouissement sanitaire
Bon de déchargement

0903

DATE: 8-6-95

MUNICIPALITÉ: Cacouna

NO. IMMATRICULATION

TRANSPORTEUR: Al Transports

LIEUX DE PROVENANCE:

CONDUCTEUR: Bernard Lavoie

195.00
COÛT

ADRESSE DE FACTURATION: Services Transports

DESCRIPTION: 11 Sac

VOLUME:

REMARQUE:

SIGNATURE:
Responsable au site d'enfouissement

DESCRIPTION DES VÉHICULES POUR TARIFICATION

- ☐ Camion tasseur et boites compactées 20 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et moins
- ☐ Camion-remorque et conteneurs non-compactés
- ☒ Camion régulier 10 roues
- ☐ Camion régulier 6 roues
- ☐ Camionnette et remorque autre que domestique
- ☐ Camionnette et remorque domestique max. 3 m. cu.
- ☐ Terre contaminée autorisée charge minimum: 1 m. cu. vol. max. 100 m. cu. par 4 mois.

Ville de Rivière-du-Loup

Ville de Rivière-du-Loup
Enfouissement sanitaire
Bon de déchargement

0904

DATE: 8-6-95

MUNICIPALITÉ: Cacouna

NO. IMMATRICULATION

TRANSPORTEUR: AA Transports

LIEUX DE PROVENANCE:

CONDUCTEUR: David Ouellet

95.00
COÛT

ADRESSE DE FACTURATION: Services Transports

DESCRIPTION: 11 Sac

VOLUME:

REMARQUE:

SIGNATURE:
Responsable au site d'enfouissement

DESCRIPTION DES VÉHICULES POUR TARIFICATION

- ☐ Camion tasseur et boites compactées 20 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et moins
- ☐ Camion-remorque et conteneurs non-compactés
- ☒ Camion régulier 10 roues
- ☐ Camion régulier 6 roues
- ☐ Camionnette et remorque autre que domestique
- ☐ Camionnette et remorque domestique max. 3 m. cu.
- ☐ Terre contaminée autorisée charge minimum: 1 m. cu. vol. max. 100 m. cu. par 4 mois.

ville de Rivière-du-Loup

Ville de Rivière-du-Loup
Enfouissement sanitaire
Bon de déchargement

0912

DATE: 9-6-95

MUNICIPALITÉ: Cacouna

TRANSPORTEUR: M. Transport

LIEUX DE PROVENANCE:

CONDUCTEUR: Normand Lavoie

ADRESSE DE FACTURATION: Ministère Transports

DESCRIPTION: 1/2 Sac

VOLUME:

REMARQUE:

SIGNATURE:
Responsable au site d'enfouissement

NO. IMMATRICULATION

195.00
COÛT

DESCRIPTION DES VÉHICULES POUR TARIFICATION

- ☐ Camion tasseur et boites compactées 20 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et moins
- ☐ Camion-remorque et conteneurs non-compactés
- ☒ Camion régulier 10 roues
- ☐ Camion régulier 6 roues
- ☐ Camionnette et remorque autre que domestique
- ☐ Camionnette et remorque domestique max. 3 m. cu.
- ☐ Terre contaminée autorisée charge minimum: 1 m. cu. vol. max. 100 m. cu. par 4 mois.

---

ville de Rivière-du-Loup

Ville de Rivière-du-Loup
Enfouissement sanitaire
Bon de déchargement

0913

DATE: 9-6-95

MUNICIPALITÉ: Cacouna

TRANSPORTEUR: M. Transport

LIEUX DE PROVENANCE:

CONDUCTEUR: Normand Lavoie

ADRESSE DE FACTURATION: Ministère Transports

DESCRIPTION: 1/2 Sac

VOLUME:

REMARQUE:

SIGNATURE:
Responsable au site d'enfouissement

NO. IMMATRICULATION

195.00
COÛT

DESCRIPTION DES VÉHICULES POUR TARIFICATION

- ☐ Camion tasseur et boites compactées 20 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et moins
- ☐ Camion-remorque et conteneurs non-compactés
- ☒ Camion régulier 10 roues
- ☐ Camion régulier 6 roues
- ☐ Camionnette et remorque autre que domestique
- ☐ Camionnette et remorque domestique max. 3 m. cu.
- ☐ Terre contaminée autorisée charge minimum: 1 m. cu. vol. max. 100 m. cu. par 4 mois.

---

ville de Rivière-du-Loup

Ville de Rivière-du-Loup
Enfouissement sanitaire
Bon de déchargement

0916

DATE: 9/6/95

MUNICIPALITÉ: Cacouna

TRANSPORTEUR: M. Transport

LIEUX DE PROVENANCE:

CONDUCTEUR: Normand Lavoie

ADRESSE DE FACTURATION: Ministère des Transports

DESCRIPTION: 1/2 Sac

VOLUME:

REMARQUE:

SIGNATURE:
Responsable au site d'enfouissement

NO. IMMATRICULATION

125.00
COÛT

DESCRIPTION DES VÉHICULES POUR TARIFICATION

- ☐ Camion tasseur et boites compactées 20 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et moins
- ☐ Camion-remorque et conteneurs non-compactés
- ☒ Camion régulier 10 roues
- ☐ Camion régulier 6 roues
- ☐ Camionnette et remorque autre que domestique
- ☐ Camionnette et remorque domestique max. 3 m. cu.
- ☐ Terre contaminée autorisée charge minimum: 1 m. cu. vol. max. 100 m. cu. par 4 mois.

ville de Rivière-du-Loup

Ville de Rivière-du-Loup
Enfouissement sanitaire
Bon de déchargement

0886

DATE: 7-6-95

MUNICIPALITÉ: Cacouna

NO. IMMATRICULATION: LC01490

TRANSPORTEUR: Alain Transport

LIEUX DE PROVENANCE:

CONDUCTEUR: Daniel Gagné

195.00
COÛT

ADRESSE DE FACTURATION: Alain Transport

DESCRIPTION: 11 Sec

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
16 JUIN 1995
REÇU

VOLUME:

REMARQUE:

SIGNATURE:
Responsable au site d'enfouissement

DESCRIPTION DES VÉHICULES POUR TARIFICATION

- ☐ Camion tasseur et boîtes compactées 20 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et moins
- ☐ Camion-remorque et conteneurs non-compactés
- ☒ Camion régulier 10 roues
- ☐ Camion régulier 6 roues
- ☐ Camionnette et remorque autre que domestique
- ☐ Camionnette et remorque domestique max. 3 m. cu.
- ☐ Terre contaminée autorisée charge minimum: 1 m. cu. vol. max. 100 m. cu. par 4 mois.

---

ville de Rivière-du-Loup

Ville de Rivière-du-Loup
Enfouissement sanitaire
Bon de déchargement

0887

DATE: 7-6-95

MUNICIPALITÉ: Cacouna

NO. IMMATRICULATION:

TRANSPORTEUR: Alain Transport

LIEUX DE PROVENANCE:

CONDUCTEUR: Normand Levesque

195.00
COÛT

ADRESSE DE FACTURATION: Alain Transport

DESCRIPTION: 11 Sec

VOLUME:

REMARQUE:

SIGNATURE:
Responsable au site d'enfouissement

DESCRIPTION DES VÉHICULES POUR TARIFICATION

- ☐ Camion tasseur et boîtes compactées 20 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et moins
- ☐ Camion-remorque et conteneurs non-compactés
- ☒ Camion régulier 10 roues
- ☐ Camion régulier 6 roues
- ☐ Camionnette et remorque autre que domestique
- ☐ Camionnette et remorque domestique max. 3 m. cu.
- ☐ Terre contaminée autorisée charge minimum: 1 m. cu. vol. max. 100 m. cu. par 4 mois.

---

ville de Rivière-du-Loup

Ville de Rivière-du-Loup
Enfouissement sanitaire
Bon de déchargement

0889

DATE: 7-6-95

MUNICIPALITÉ: Cacouna

NO. IMMATRICULATION:

TRANSPORTEUR: Alain Transport

LIEUX DE PROVENANCE:

CONDUCTEUR: Daniel Gagné

195.00
COÛT

ADRESSE DE FACTURATION: Alain Transport

DESCRIPTION: 11 Sec

VOLUME:

REMARQUE:

SIGNATURE:
Responsable au site d'enfouissement

DESCRIPTION DES VÉHICULES POUR TARIFICATION

- ☐ Camion tasseur et boîtes compactées 20 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et moins
- ☐ Camion-remorque et conteneurs non-compactés
- ☒ Camion régulier 10 roues
- ☐ Camion régulier 6 roues
- ☐ Camionnette et remorque autre que domestique
- ☐ Camionnette et remorque domestique max. 3 m. cu.
- ☐ Terre contaminée autorisée charge minimum: 1 m. cu. vol. max. 100 m. cu. par 4 mois.

Ville de Rivière-du-Loup

Enfouissement sanitaire

Bon de déchargement

0890

DATE: 8·6·95

MUNICIPALITÉ: Cacouna

NO. IMMATRICULATION:

TRANSPORTEUR: XL Transport

LIEUX DE PROVENANCE:

CONDUCTEUR: Normand Levesque

195.00

COÛT

ADRESSE DE FACTURATION: Hamilière Transport

DESCRIPTION: XL Sec

VOLUME:

REMARQUE:

SIGNATURE: P L

Responsable au site d'enfouissement

DESCRIPTION DES VÉHICULES POUR TARIFICATION

- ☐ Camion tasseur et boîtes compactées 20 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et moins
- ☐ Camion-remorque et conteneurs non-compactés
- ☒ Camion régulier 10 roues
- ☐ Camion régulier 6 roues
- ☐ Camionnette et remorque autre que domestique
- ☐ Camionnette et remorque domestique max. 3 m. cu.
- ☐ Terre contaminée autorisée charge minimum: 1 m. cu. vol. max. 100 m. cu. par 4 mois.

Ville de Rivière-du-Loup

Enfouissement sanitaire

Bon de déchargement

0896

DATE: 8·6·96

MUNICIPALITÉ: Cacouna

NO. IMMATRICULATION:

TRANSPORTEUR: XL Transport

LIEUX DE PROVENANCE:

CONDUCTEUR: Normand Levesque

195.00

COÛT

ADRESSE DE FACTURATION: Hamilière Transport

DESCRIPTION: XL Sec

VOLUME:

REMARQUE:

SIGNATURE: P L

Responsable au site d'enfouissement

DESCRIPTION DES VÉHICULES POUR TARIFICATION

- ☐ Camion tasseur et boîtes compactées 20 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et moins
- ☐ Camion-remorque et conteneurs non-compactés
- ☒ Camion régulier 10 roues
- ☐ Camion régulier 6 roues
- ☐ Camionnette et remorque autre que domestique
- ☐ Camionnette et remorque domestique max. 3 m. cu.
- ☐ Terre contaminée autorisée charge minimum: 1 m. cu. vol. max. 100 m. cu. par 4 mois.

Ville de Rivière-du-Loup

Enfouissement sanitaire

Bon de déchargement

0897

DATE: 8·6·96

MUNICIPALITÉ: Cacouna

NO. IMMATRICULATION:

TRANSPORTEUR: XL Transport

LIEUX DE PROVENANCE:

CONDUCTEUR: Daniel April

195.00

COÛT

ADRESSE DE FACTURATION: Hamilière Transport

DESCRIPTION: XL Sec

VOLUME:

REMARQUE:

SIGNATURE: P L

Responsable au site d'enfouissement

DESCRIPTION DES VÉHICULES POUR TARIFICATION

- ☐ Camion tasseur et boîtes compactées 20 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et plus
- ☐ Camion tasseur de 10 m. cu. et moins
- ☐ Camion-remorque et conteneurs non-compactés
- ☒ Camion régulier 10 roues
- ☐ Camion régulier 6 roues
- ☐ Camionnette et remorque autre que domestique
- ☐ Camionnette et remorque domestique max. 3 m. cu.
- ☐ Terre contaminée autorisée charge minimum: 1 m. cu. vol. max. 100 m. cu. par 4 mois.

ANNEXE 6

RELEVÉS PHOTOGRAPHIQUES

Photographie 1 : Excavation des déchets enfouis (ponceau de béton, barils).

Photographie 2 : Tri à la source des déchets et récupération du sol excavé pour fin d'analyse. À l'arrière plan, on retrouve le conteneur à déchets solides.

Photographie 3 : Quadrillage de l'aire d'excavation

Photographie 4 : Entreposage du sol excavé sur une toile imperméable

Photographie 5 : Conteneurs à déchets dangereux (barils de peinture, barils à liant de bitume).

Photographie 6 : Barils de liant de bitume entreposés dans le conteneur.

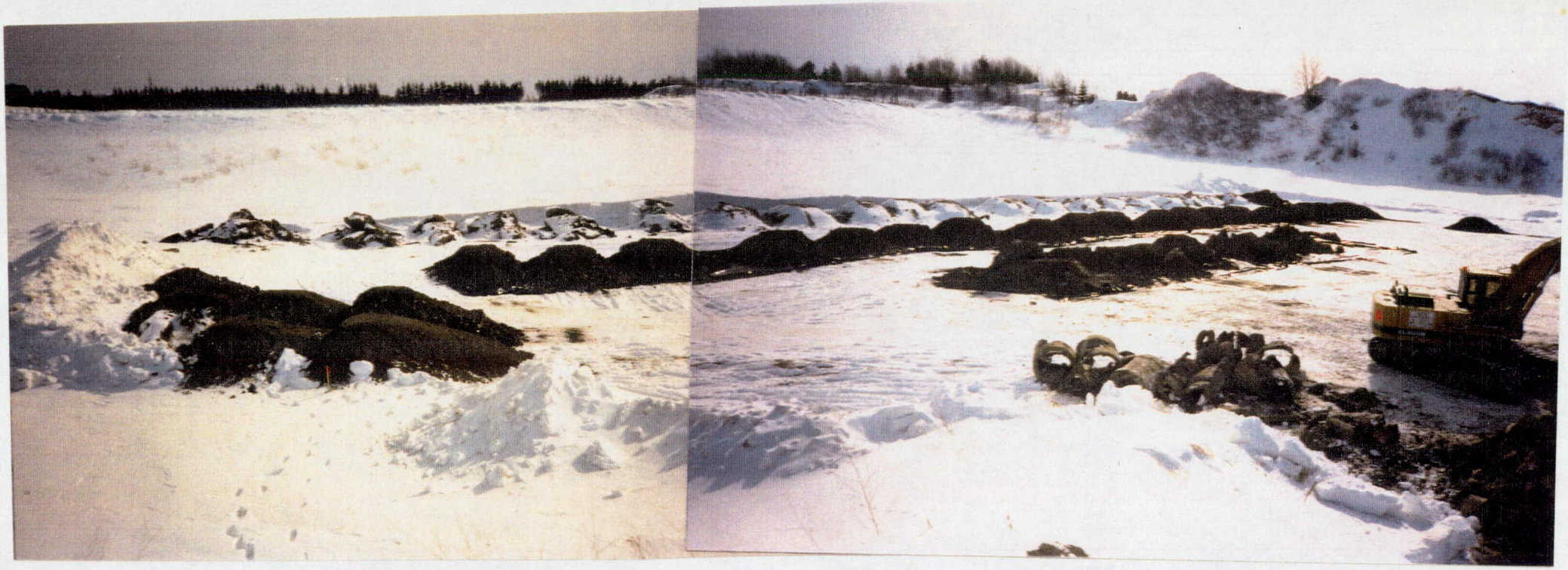

Photographie 7 : Entreposage des tas de sol sur le site du chantier.

Photographie 8 : Identification de chaque tas de sol entreposé sur le chantier.

MINISTERE DES TRANSPORTS
QTR A 135 311